

Communiqué de presse

Créteil, le 19 janvier 2015

La liberté d'expression, ses principes et ses enjeux contemporains : débat à l'UPEC

Suite aux tragiques événements de ces derniers jours et dans la continuité des hommages rendus aux victimes par la communauté universitaire, l'UPEC organise le mardi 20 janvier 2015 un débat sur les principes et les enjeux de la liberté d'expression, comme valeur républicaine et comme valeur universitaire.

La liberté d'expression, violemment atteinte par les attentats qu'a connus la France dernièrement, est une valeur républicaine, consacrée par la Déclaration des droits de l'homme. Elle est aussi une valeur constitutive de l'Université française, du fait de l'affirmation, dans le statut de l'enseignant-chercheur, de sa "pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression". Pour les fonctionnaires, elle doit aussi être conciliée avec le devoir de réserve, en vertu du principe de neutralité politique, religieuse et commerciale des services publics. Tout en étant au fondement du modèle républicain à la française en faisant l'objet de réglementations, la liberté d'expression fait l'objet d'interrogations, de discussions, parfois de controverses, dans la sphère publique, dans les espaces médiatiques, ainsi que dans le monde universitaire et les mondes sociaux qui lui sont proches - l'enseignement secondaire en particulier.

La liberté d'expression, fondement de l'Université

Le débat organisé à l'UPEC s'attachera à dégager et à éclairer certaines des questions complexes qui traversent aujourd'hui la société française sur ces sujets. Il repose aussi fondamentalement sur l'idée que l'Université est l'un des lieux qui garantissent la vitalité de la liberté d'expression, sur la base du dialogue ainsi que du respect de la pluralité des disciplines, des paradigmes et des cultures.

La manifestation commencera par une table ronde, avec la participation de quelques enseignants-chercheurs de l'UPEC : Ali Benmakhlouf, professeur de philosophie, Jean-Jacques Israël, professeur de droit public et doyen de l'UFR de Droit, Jean-Daniel Lelièvre, professeur des universités et praticien hospitalier, et Claire Oger, professeure de sciences de l'information et de la communication.

Contact

Bénédicte RAY – LE CORRE
Direction de la Communication - Relations Presse
benedicte.ray@u-pec.fr - 01 45 17 44 95
www.u-pec.fr

Les personnels et étudiants pourront ensuite présenter leurs points de vue et débattre sur le sujet. Le débat sera animée par Caroline Ollivier-Yaniv, vice-présidente Humanités et société de l'UPEC.

Luc Hittinger, Président de l'UPEC et son équipe vous invitent à participer à ce débat mardi 20 janvier, de 12h30 à 14h, dans l'amphi 101 du Mail des Mèches.

A propos de l'UPEC (Université Paris-Est Créteil)

Avec 30 000 étudiants et 12 facultés et instituts, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est la plus grande université multidisciplinaire et professionnalisée d'Ile de France. Créée en 1971, l'UPEC est une réussite collective qui offre aujourd'hui une gamme complète de formations (du diplôme universitaire de technologie au doctorat) et compte 31 laboratoires couvrant presque toutes les disciplines.

